

PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPTE-RENDU DU CTRPN DU 15 JUILLET 2021

Ce comité technique a présenté les textes permettant de doter les policiers scientifiques de bombes incapacitantes.

LE SNIPAT A INTERPELLÉ L'ASSEMBLÉE SUR CES MESURES INSUFFISANTES !

Une « gazeuse » n'est qu'un **moyen de défense intermédiaire**, à l'instar du bâton de défense.

Il faut davantage d'ambition politique en matière de sécurité des personnels scientifiques.

Nous réclamons le port d'arme pour les agents qui le désirent. Certains d'entre eux ont d'ailleurs déjà écrit au ministre de l'intérieur à ce sujet.

Rappelons que pour une majorité des policiers scientifiques, notamment ceux affectés en sécurité publique, **les mesures prises suite aux conclusions du rapport BODIN sont ridicules.**

La montagne a accouché d'une souris !

Pour rappel :

- 1997 : on affecte les premiers ATL sur le terrain
- 2010 : on dote les personnels scientifiques d'un GPB
- 2021 : on les dote d'une « gazeuse »

L'administration traîne les pieds pour doter les policiers scientifiques, à qui on demande portant d'être très réactifs, d'un statut spécifique qui serait enfin en adéquation avec leurs missions.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A POURTANT ASSURE EN AVOIR LA VOLONTÉ ...

La réflexion sur le port d'arme prend encore plus sens dans le contexte actuel à savoir :

- aggravation du contexte anti-police
- aggravation du contexte terroriste ciblant les policiers

(14 avril, offre de 60 000 \$ en bitcoins par Al-Qaïda pour l'assassinat de policiers occidentaux ; 23 avril, assassinat de Stéphanie MONFERME dans le sas d'entrée du commissariat de RAMBOUILLET)

- les délinquants n'ont plus peur de s'en prendre physiquement aux policiers (meurtre d'Eric MASSON par un trafiquant de drogue le 5 mai dernier).

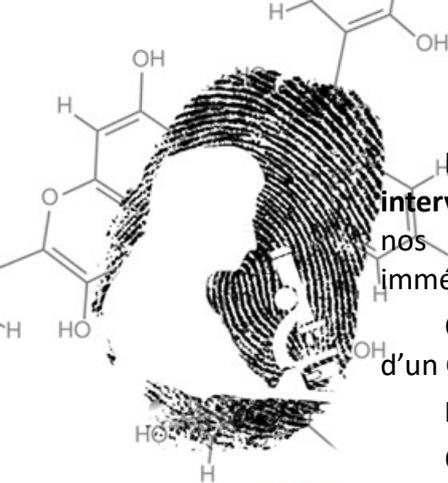
snipoot
Scientifiques

Xavier DEPECKER
Secrétaire National en charge
des scientifiques
07 77 80 51 18
pts@snipat.com

Guillaume GROULT
Adjoint
06 78 40 53 87
pts.idf@snipat.com

Michel LORENTZ
Adjoint
06 64 65 89 36
pts.est@snipat.com





Rappelons les policiers scientifiques de sécurité publique effectuent 80 % de leurs interventions seuls car même lorsqu'ils arrivent sur des scènes d'infraction sécurisées par nos collègues de police secours, ces derniers doivent bien souvent repartir immédiatement pour assurer leur mission prioritaire.

Or pour le voisinage, les badauds, les délinquants, les criminels, l'agent présent, doté d'un GPB, d'un ACROPOLE, d'une mallette, n'est autre qu'un policier, qui plus est, isolé !

L'actualité ne peut que nous faire craindre le pire pour les années à venir.

On arme des agents de Bercy, des agents de la sécurité privée, des réservistes... Mais pas les policiers scientifiques...

**L'OBSTACLE N'EST DONC PAS LOGIQUE
MAIS UNIQUEMENT PSYCHOLOGIQUE !**

Il y a soit un climat de défiance vis à vis d'eux, soit une incapacité à voir le danger légal... Ce qui est surprenant lorsqu'on se souvient que notre ministère avait travaillé sur un projet qui prenait en compte cette revendication du port d'arme ...

Conscient des attentes de la filière en matière de sécurité, le DGPN a tenu à nous faire savoir que **la dotation de la « gazeuse » et la formation à l'auto-défense ne sont pas un aboutissement.**

La dotation de la bombe lacrymogène engendre une modification de l'arrêté du 6 juin 2006 portant règlement général d'emploi de la police nationale (RGEPN), notamment ses articles 114-5 et 122-7.

Cette dotation s'accompagnera d'une formation de cinq jours dispensée à l'ENP de NÎMES qui comprendra notamment :

- le cadre légal d'utilisation, son utilisation et des exercices de simulation (6 heures)
- self-défense/apprentissage des gestes techniques de défense

La DCRFPN a fait savoir que cette formation servira de base à la création de modules destinés à l'ensemble des autres collègues en poste (avec droit d'option) et ayant des missions d'intervention, dans le cadre de la formation continue dispensée par les CDSF.

À noter : en raison de la proximité de la mise en place, la 62^{ème} et la 63^{ème} promotion d'ASPTS ainsi que la 13^{ème} promotion d'ingénieurs de PTS ne seront pas concernés

SNIPAT UN SYNDICAT D'INITIATIVES ET DE PROPOSITIONS

